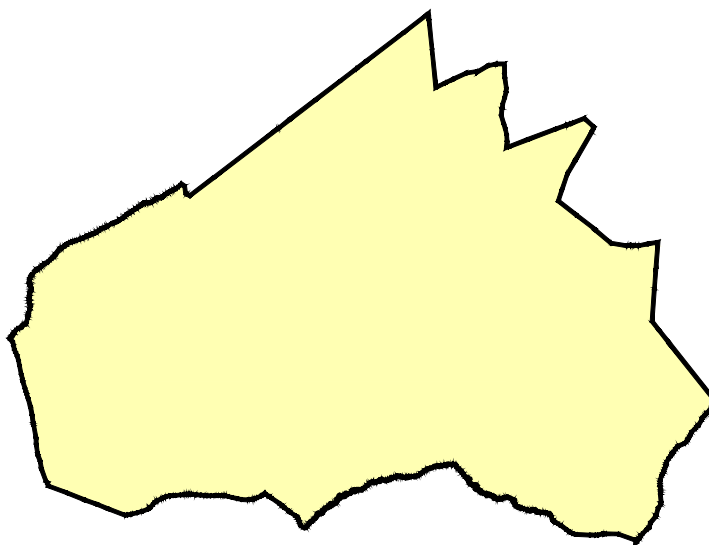


COMMUNE DE BOUZY-LA-FORET (45)

Plan Local d'Urbanisme



LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Objet	Date
Approuvé le	26 juin 2014
Révisé le	
Modifié le	
Mis à jour le	

LES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Les servitudes d'utilité publique qui grèvent le territoire communal de **Bouzy-la-Forêt** sont énumérées ci-après.

1) Servitudes relatives aux cours d'eau non domaniaux (Fiche A4)

Servitude de passage de 6 mètres de largeur le long *des cours d'eau non domaniaux* nécessaire à l'entretien de ces rivières.

Le service gestionnaire est la Direction Départementale des Territoires, Service Eau, Environnement , Forêt (SEEF), 131 rue du Faubourg Bannier, 45042 Orléans Cédex 1.

2) Servitudes relatives à la protection des eaux souterraines (Fiche AS1)

Captage n°2 "queue de la reine".

Arrêté préfectoral du 12 juin 1995 déclarant d'utilité publique les périmètres de protection immédiate, rapprochée et éloignée.

Réglementation spécifique à l'intérieur de ces différents périmètres.

Le service gestionnaire est la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, 131 rue du Faubourg Bannier, 45042 Orléans Cédex 1.

3) Servitudes relatives aux transports d'énergie électrique (Fiche I4)

Lignes THT 400 Kv Gâtinais – Tabarderie 1 et 2 (sur supports communs).
Lignes de distribution.

Servitude d'ancrage, d'appui, de passage, d'élagage et d'abattages d'arbres aux abords de ces lignes.

Les services gestionnaires sont RTE – GET Sologne, 21 rue P. et M. Curie, BP124, 45143 St Jean-de-la-Ruelle pour les lignes de transport, et ERDF, Unité Réseau Electricité Beauce Sologne, 47 avenue de St Mesmin, 45077 Orléans cedex 2 pour les lignes de distribution.

4) *Servitudes relatives au cimetière*
(Fiche INT1)

Servitudes non-aedificandi et relatives au puits dans un rayon de 100 mètres autour du *cimetière*.

Le service gestionnaire est la mairie.

5) *Servitudes relatives aux équipements sportifs et de loisirs*
(Fiche JS1)

Installations sportives, publiques ou privées ayant été financées en partie par au moins une personne morale de droit public.

Le service gestionnaire est la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, 131 rue du Faubourg Bannier, 45042 Orléans Cédex 1.

6) *Servitudes relatives aux câbles de télécommunications*
(Fiche PT3)

Câble pleine terre de télécommunication n° GD1158.2B.

Servitudes relatives à l'installation et au fonctionnement des câbles.

Le service gestionnaire est France Télécom, UPR Ouest/Centre Val de Loire, 18-22 Avenue de la République 37700 St Pierre des Corps.